

Produit Statistique

Accidents de la circulation sur la voie publique avec morts ou blessés

Depuis le 1er juillet 1926, la Direction générale Statistique - Statistics Belgium établit la statistique des accidents de la circulation. Pour ce faire, elle se base sur un formulaire qui doit être complété par les services de police lors de tout accident sur la voie publique ayant entraîné des lésions corporelles. Au fil du temps, ce formulaire a été réadapté plusieurs fois en fonction de l'évolution de la société et des phénomènes routiers.

Mise à jour des métadonnées

Mise à jour du document 24/01/2019

Présentation

<i>Mots-clés</i>	Accidents de route ; Blessé ; Mort
<i>Domaine</i>	3.7.03. Santé
<i>Unité statistique - Titre</i>	Accident de la circulation routière avec lésions corporelles
<i>Unité statistique - Description</i>	Accident de la circulation routière avec lésions corporelles
<i>Population statistique - Titre</i>	Accidents de la circulation routière avec lésions corporelles en Belgique faisant l'objet d'un procès-verbal de la police
<i>Population statistique - Description</i>	Statistique des accidents de la circulation routière avec blessés ou tués qui se sont produits sur la voie publique en Belgique et qui ont fait l'objet d'un procès-verbal de la police. Sont donc exclus : les collisions et accidents qui se sont produits lors de compétitions sportives ainsi que les accidents n'ayant occasionné que des dégâts matériels
<i>Couverture géographique</i>	Belgique
<i>Couverture temporelle</i>	-
<i>Couverture sectorielle</i>	-
<i>Autres couvertures</i>	-

Période de référence

Première période de référence disponible 1973

Mandat institutionnel

<i>Production statistique obligatoire</i>	Statistique produite en vertu d'une obligation légale européenne
<i>Référence légale</i>	93/704/CE: Décision du Conseil, du 30 novembre 1993, relative à la création d'une banque de données communautaire sur les accidents de la circulation routière

Confidentialité

<i>Confidentialité - Niveau</i>	Données confidentielles
---------------------------------	-------------------------

Politique de publication

<i>Calendrier de diffusion</i>	Le calendrier de diffusion est disponible via internet
<i>Périodicité</i>	Annuelle

Format de diffusion

<i>Communiqué de presse</i>	Communiqué de presse
<i>Publications</i>	Publication sur le web (www.statbel.fgov.be)
<i>Base de données en ligne</i>	be.STAT
<i>Open Data</i>	https://statbel.fgov.be/fr/open-data?category=162
<i>Accès aux micro données</i>	-
<i>Autres</i>	-

Accessibilité de la documentation

<i>Documentation sur la méthodologie</i>	-
<i>Documentation sur la qualité</i>	-

Gestion de la qualité

<i>Assurance de la qualité</i>	-
<i>Évaluation de la qualité</i>	-

Pertinence

<i>Besoins des utilisateurs</i>	Il y a plusieurs clients professionnels importants. Fédérations: association professionnelle, les organisations syndicales, les organisations patronales; universités, écoles supérieures ou autre établissement d'enseignement. ; Institutions internationales (Eurostat, FMI, Commission Européenne, UNSD, WHO, ...) ; Services publics fédéraux (SPF, SPP et parastataux) ; Services publics régionaux
<i>Satisfaction des utilisateurs</i>	La disponibilité n'est pas satisfaisante pour d'autres raisons. ; La précision est partiellement satisfaisante pour d'autres raisons. ; Le contenu est partiellement satisfaisant à cause de la faisabilité.
<i>Exhaustivité</i>	Oui

Exactitude et fiabilité

<i>Exactitude</i>	Les biais éventuels sont sous contrôle.
<i>Erreur d'échantillonnage</i>	Pas d'application
<i>Erreur non due à l'échantillonnage</i>	Les erreurs de mesures et de traitement sont sous contrôle.

Actualité

<i>Actualité</i>	Résultats disponibles 11 mois après la période de référence
------------------	---

Comparabilité

<i>Comparabilité - Géographique</i>	Géographiquement comparable
<i>Comparabilité - Dans le temps</i>	La cohérence temporelle est adaptée (back-casting/reviewing).
<i>Comparabilité - Sectorielle</i>	La comparabilité sectorielle n'est pas d'application
<i>Comparabilité - Autre</i>	Il y a eu un changement dans la source

Cohérence

<i>Cohérence - Interne</i>	La cohérence est garantie entre les sous-domaines, les variables, etc. ; La cohérence est garantie entre les sous-populations.
<i>Cohérence - Entre domaines</i>	Il y a risque d'incohérence si ceux-ci ne correspondent pas. ; La cohérence entre les concepts, définitions et nomenclatures est contrôlée. ; Les concepts, définitions et nomenclatures sont sauvegardés et gérés. ; On utilise des concepts et des notions reconnus (concepts nationaux ou internationaux si la cohérence à ce niveau a pu être évaluée). ; On utilise des nomenclatures reconnues (au niveau international ou national).

Révision des données

<i>Révision des données - Politique</i>	Pas d'application
<i>Révision des données - Pratique</i>	Pas d'application

Traitement statistique

<i>Données de base - Enquêtes</i>	-
<i>Données de base - Données administratives</i>	Accidents de la circulation : Relevés sur place de la police
<i>Données de base - Produits statistiques</i>	-
<i>Fréquence de collecte des données</i>	Annuelle
<i>Collecte des données</i>	-
<i>Élaboration des données</i>	-
<i>Ajustement</i>	Croisement des données de la police et des parquets, contrôles internes

Commentaires

Documents liés

<i>Titre</i>	<i>URL</i>
Internet: Accidents de la circulation sur la voie publique avec morts ou blessés	https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/circulation/accidents-de-la-circulation

Identifiants externes

<i>Type</i>	<i>ID</i>
INVS	5505010

Variables statistiques

<i>Titre</i>	<i>Définition</i>	<i>Unité/Nomenclature</i>
Commune	-	REFNIS
Sexe	-	Masculin/Féminin
Nombre d'accidents	Les accidents de la circulation routière impliquant au moins un véhicule qui occasionne des dommages corporels et qui se sont produits sur la voie publique.	N (Fréquence absolue)
Nombre d'accidents avec tués	Les accidents de la route ayant entraîné la mort d'au moins une personne décédée sur le lieu de l'accident ou AVANT son admission à l'hôpital. Note : les accidents sont classés selon la conséquence la plus grave	N (Fréquence absolue)
Nombre d'accidents avec mortellement blessés	Les accidents de la route impliquant au moins une personne qui décède dans les 30 jours suivant la date de l'accident mais qui n'est pas décédée sur place ou avant son admission à l'hôpital. Note : les accidents sont classés selon la conséquence la plus grave.	N (Fréquence absolue)
Nombre d'accidents avec blessés graves	Les accidents de la route impliquant au moins une personne blessée dont l'état nécessite une hospitalisation pour une durée supérieure à 24 heures. Note : les accidents sont classés selon la conséquence la plus grave	N (Fréquence absolue)
Nombre d'accidents avec blessés légers	Les accidents de la route impliquant au moins une personne légèrement blessée et dont l'état ne nécessite pas une hospitalisation pour une durée supérieure à 24 heures. Note : les accidents sont classés selon la conséquence la plus grave.	N (Fréquence absolue)
Nombre de tués	Tué : toute personne impliquée dans un accident de roulage décédée sur le lieu de l'accident ou avant son admission à l'hôpital	N (Fréquence absolue)
Nombre de mortellement blessés	Mortellement blessé : toute personne qui décède des suites d'un accident de roulage dans les 30 jours suivant la date de l'accident mais qui n'est pas décédée sur place ou avant son admission à l'hôpital	N (Fréquence absolue)
Nombre de blessés graves	Blessé grave : toute personne blessée dans un accident de roulage dont l'état nécessite l'hospitalisation pour une durée supérieure à 24 heures	N (Fréquence absolue)

Variables statistiques

Nombre de blessés légers	Blessé léger : toute personne blessée dans un accident de roulage dont l'état ne nécessite pas l'hospitalisation pour une durée supérieure à 24 heures et qui ne décède pas dans les 30 jours suivant l'accident	N (Fréquence absolue)
Facteurs de l'accident	Circonstances et éléments qui, sur base du constat de la police et des témoignages, ont joué un rôle dans l'accident tant au niveau des usagers que des véhicules ou de la route et des conditions de circulation. Si aucun des éléments n'est intervenu ou s'ils sont inconnus, rien n'est indiqué	Inconnu
Test alcool	Test de l'haleine révélant l'absorption d'alcool. Peut être refusé par le conducteur, positif, négatif ou non effectué	Inconnu
Agglomération	Une agglomération est un espace qui comprend des immeubles bâtis. Les accès aux agglomérations sont indiqués par les signaux routiers F1 et les sorties par les signaux F3	Inconnu
Type de collision	Un accident peut être constitué d'une seule ou de plusieurs collisions. Celle(s)-ci peu(ven)t se produire entre 2 ou plusieurs conducteurs; entre un conducteur et un piéton ou entre un conducteur et un obstacle. Différents types de collisions entre conducteurs sont possibles : en chaîne, frontale, par l'arrière, par le côté ou avec un piéton. Quant aux obstacles, on les rencontre, soit sur la chaussée (ex : animal en liberté, îlot directionnel, trou etc), soit hors chaussée (ex : arbre, poteau d'éclairage, mur, construction etc). Comme type de collision, on peut également avoir un seul usager en cause qui ne percute aucun obstacle ni aucun autre usager. C'est le cas lorsque par exemple un véhicule dérape et effectue un tonneau ou lorsqu'un cycliste dérape et fait une chute.	Inconnu
Jour de la semaine	Lundi, mardi, mercredi etc	Jour de la semaine
Dynamique	Renseigne sur la vitesse du mouvement de chaque usager : - vitesse constante, freine en vue de s'arrêter, démarre ou accélère, est immobile.	Inconnu

Variables statistiques

Luminosité	En fonction du moment où s'est produit l'accident : de jour, à l'aube ou au crépuscule, de nuit et il y a ou non un éclairage public allumé ou pas	Inconnu
Caractéristiques locales	Telles que : chantier ou travaux ayant une incidence sur la chaussée, pont, viaduc, tunnel, passage à niveau, rond-point ou aucune de ces mentions	Inconnu
Mouvement de l'usager de la route	Mouvement ou intention de chaque usager. Aide à reconstituer le schéma de l'accident en donnant les indications de direction, manoeuvre et intention des usagers. Exemple : poursuit sa route tout droit dans le bon sens, roule à contresens, perd contrôle et quitte la route vers la gauche, décroche ou dépasse vers la droite, fait marche arrière, prend ou quitte un stationnement, est arrêté au bord de la route et ouvre la portière etc	Inconnu
Conséquence	Gravité des lésions corporelles des victimes : tué, mortellement blessé, blessé grave, blessé léger, indemne ou inconnu	Tué / mortellement blessé / blessé grave / blessé léger / indemne / inconnu
Etat de la route	Sec, humide, flaques, verglas, neige, propre ou sale (sable, gravier, feuilles)	Inconnu
Type de route	Le réseau routier est constitué de plusieurs types de routes : autoroutes, routes régionales, provinciales, rings, routes communales ...	Inconnu
Genre d'usager de la route	Voiture, minibus, camionnette, camion, tracteur avec ou sans semi-remorque, tracteur agricole, véhicule de camping, autobus, autocar, tram, moto, cyclomoteur, bicyclette, piéton, cavalier etc	Inconnu
Divers	Particularités ou informations complémentaires pouvant aider à la compréhension des circonstances de l'accident : aquaplaning, éblouissement par le soleil, proximité d'une école, cyclo ou motard ne portant pas de casque, incendie de véhicule après la collision etc	Inconnu

Variables statistiques

Genre de victime	Conducteur, passager ou autre victime (victime indirecte de l'accident. Ex. personne se trouvant dans un immeuble embouti). Note : les piétons sont considérés comme des conducteurs	Inconnu
Circonstances atmosphériques	Normales ou particulières telles que : pluie, brouillard, vent violent, chutes de neige, grêle ou autre (fumée épaisse ...). La conjonction de 2 circonstances particulières est possible : ex. pluie et vent violent ou pluie et grêle	Inconnu
Date	-	DATE(YSQM)
Heure du jour	L'heure du jour à laquelle s'est produit l'accident. Entre 00 (minuit) et 23. L'heure est toujours arrondie vers le bas (exemple : 19h50 devient 19).	Heure

